



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Des portes ouvertes qui suscitent des vocations



Le service biomédical du Centre Hospitalier de Cayenne a accueilli le grand public, mercredi et hier. L'un de ses objectifs est de susciter des vocations, alors qu'il s'apprête à lancer une équipe mobile pour les CDPS et hôpitaux de proximité.



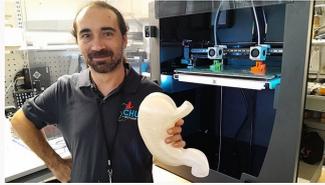
On ne change pas une recette qui marche ! L'an dernier, le service biomédical du Centre Hospitalier de Cayenne a organisé ses premières journées portes ouvertes, fin février. Il visait deux objectifs : faire connaître ses activités aux agents de l'hôpital et susciter des vocations parmi les visiteurs de l'extérieur. Parmi eux, deux ont rejoint les effectifs de techniciens, passés ainsi de onze à treize.

L'an dernier, Teddy Zabeau était le premier visiteur des portes ouvertes. « J'étais à une période où je cherchais quelque chose qui m'intéresse vraiment », raconte-t-il aux visiteurs de la deuxième édition des portes ouvertes, qui s'est déroulée mercredi et hier. A son tour, il a présenté certains des 11 000 dispositifs médicaux de l'hôpital et les secrets de la gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO). La seconde recrue était Michel Amoisi. « Ce qui m'a tout de suite plu, c'est qu'en travaillant sur des machines, je pouvais aider les personnels soignants dans le diagnostic et la prise en charge des patients », se souvient cet ancien d'EDF, doté d'un bac + 2 en électrotechnique. « Quand on me parle de circuits dans les machines, je m'y retrouve. Mais quand un médecin utilisait ses termes, il a fallu que j'apprenne. »

Cette deuxième édition avait également des objectifs de recrutements. Le service biomédical du CHC est en charge des dispositifs médicaux des hôpitaux de proximité et des CDPS. Jusqu'à présent, lorsque l'un d'eux est en panne, c'est un technicien de Cayenne qui s'y rend. Paulo Matison, ingénieur en chef et responsable du service biomédical, projette de créer une équipe mobile biomédicale. Elle sera composée de « quatre techniciens pour constituer deux binômes, l'un dans l'est et l'autre dans l'ouest ».

Pour susciter des vocations, l'hôpital a également noué un partenariat avec l'IUT de Lorient (Morbihan), doté d'une licence biomédicale « de bonne facture », selon Paulo Matison. Pour la première fois, il accueille un stagiaire de cette filière. Il s'agit d'Auryl Akakpo, chargé durant ces trois mois en Guyane de mettre en place un planning de maintenance préventive des équipements médicaux des CDPS. L'étudiant est ravi : « C'est la première fois que je viens en Guyane. J'ai été très bien accueilli et les thèmes de travail que l'on m'a proposé sont pertinents. Les collègues me forment et écoutent mon avis. Mes enseignants apprécient beaucoup. »

L'imprimante laser trouve de nouveaux débouchés



Acquise pendant le confinement pour fabriquer des pièces que les fournisseurs ne pouvaient plus livrer en Guyane, l'imprimante laser du service biomédical a trouvé d'autres usages, depuis. La coordination hospitalière du prélèvement d'organes et de tissus a sollicité les techniciens biomédicaux pour fabriquer des organes en plastique. Ils servent lors des opérations de sensibilisation au don d'organes, comme les récentes Pirogues du don organisées sur l'Oyapock et le Maroni. Plus récemment, c'est un estomac qui est sorti de l'imprimante, pour le service d'hépatogastroentérologie au terme de seize heures d'impression. Le service des urgences-Samu a demandé une coupe de tête pour une formation à l'intubation. Des nutritionnistes, pour leur part, ont commandé des fruits et légumes, pour les besoins de leurs interventions auprès des patients ou du grand public.

EN BREF

◆ Autorisations d'activités et d'équipements matériels lourds : la fenêtre de demande prolongée au 3 juin

L'Agence régionale de santé a prolongé, hier, la fenêtre de demande d'autorisation et de renouvellement d'autorisation d'activités et d'équipements matériels jusqu'au 3 juin. Elle était ouverte depuis le 3 mars ([lire la Lettre pro du 7 février](#)). Cette fenêtre est majeure puisqu'elle ouvre la voie à la radiothérapie et à la médecine nucléaire en Guyane. La radiothérapie, nécessaire à environ deux tiers des 500 cancers diagnostiqués chaque année en Guyane, est incluse dans l'autorisation de traitement des cancers. L'autorisation de médecine nucléaire recouvre ainsi la possibilité d'installer un TEP-scan et la scintigraphie sur le territoire. Cette fenêtre concerne également l'autorisation de diagnostic prénatal. Si elle est attribuée, elle permettra de rapatrier certains diagnostics sur le territoire.

Les activités et équipements matériels lourds concernés par cette fenêtre sont :

- EML : radiologie diagnostique
- EML : radiologie interventionnelle
- EML : caisson hyperbare
- Médecine
- Chirurgie
- Soins critiques
- Psychiatrie
- Cardiologie interventionnelle
- Médecine nucléaire
- Assistance médicale à la procréation
- Diagnostic prénatal
- Médecine génétique
- Traitement des cancers
- Unité de soins de longue durée
- Activité gynéco-obstétrique et néonatalogie
- Neurochirurgie
- Activité interventionnelle sous imagerie médicale en neuroradiologie

◆ Conférence de la HAS sur la certification, le 14 avril à Cayenne

La Haute Autorité de Santé sera présente en Guyane le 14 avril, de 9 heures à 17 heures, pour présenter et échanger sur la certification avec les établissements publics et privés de Guyane du

champ sanitaire.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil et petit déjeuner
- Présentation des résultats globaux pour la Guyane à date sur la certification
- Présentation du 6e cycle de certification
- Pause déjeuner
- Focus sur des thématiques pertinentes (Circuit du médicaments, place et rôle des usagers, question de l'urgence vitale, circuit du patient notamment en psychiatrie)
- Session de questions/réponses

Cette conférence est ouverte aux directions des établissements et services, directions des soins, présidents des commissions médicales, responsables de pôles et chefs de service, cadres de santé, membres des commissions des usagers et des conseils de vie social, équipes en charge de la qualité...

♦ Lutte contre la maltraitance : présentation des résultats du plan de contrôle Ehpad



Le 27 mars, Charlotte Parmentier-Lecoq, ministre chargée de l'Autonomie et du Handicap, a rendu publics les résultats du plan de contrôle des Ehpad, lancé par le gouvernement en mars 2022 à la suite du scandale Orpéa. Fin 2024, 96% des 7 500 Ehpad ont ainsi pu être inspectés (sur place) ou contrôlés (sur pièces). Au total, 30% de ces contrôles ont été des inspections sur place réalisées de manière inopinée. Suite aux contrôles, les établissements ont été accompagnés dans la mise en place de bonnes pratiques dans l'intérêt des personnes accueillies. En juin 2025, 100% des Ehpad auront été inspectés.

Dans un communiqué, l'ARS Guyane souligne que « la particularité de la Guyane est de ne compter que 5 établissements médico-sociaux pour les personnes âgées dépendantes :

- Deux EHPAD privés ;
- Deux Ehpad publics (hospitaliers) ;
- Et un établissement privé autorisé en cours d'installation.

« Dans ce contexte, le plan de contrôle des 4 Ehpad, réalisé de manière conjointe avec la Collectivité territoriale, a permis de constituer un plan d'actions à destination des établissements les plus en difficulté et de bénéficier d'un état des lieux de la qualité des Ehpad dans le département.

On peut retenir :

- 6 injonctions (mesures correctrices liées à un risque grave) ont découlé de ces 4 inspections ;
- Des axes d'amélioration ont été identifiés par les équipes d'inspection pour l'expression des droits des usagers, la personnalisation de la prise en charge et la formalisation des projets de vie ;
- Une légère variation des problématiques entre Ehpad privés et publics (limites bâtementaires) ;
- Des difficultés de recrutement d'infirmiers pouvant fragiliser les structures privées ;
- Un engagement et une dynamique des professionnels.

« Le 26 mars, la ministre a réuni le premier comité de pilotage (copil) de la Stratégie nationale de lutttes contre les maltraitances 2024-2027 et tous les acteurs qui y contribuent : France Victimes, la Fédération 3977, la Haute Autorité de santé, HCFEA, CIH, CNCPPH, CNS, CNSA, Cnis, et des représentants du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, du Logement, de la Justice et de l'Intérieur.

« La ministre s'est félicitée de cette dynamique interministérielle et des avancées sur chacun des cinq axes de la stratégie :

- Faire connaître les droits et les voies de recours ;
- Doter les acteurs de terrain d'outils efficaces pour recueillir, suivre et répondre aux situations de maltraitance et renforcer la coordination entre acteurs ;
- Généraliser le contrôle des antécédents judiciaires des professionnels ;
- Ancrer une culture commune et largement partagée de la bientraitance.
- Intensifier et inscrire dans la durée la politique de contrôle.

« Les professionnels disposent désormais de [guides de bonnes pratiques](#), publiés par la Haute Autorité de santé en octobre 2024, pour mieux repérer les signaux de maltraitance à domicile comme en établissement.

« Le directeur général de l'ARS Guyane souligne trois actions prioritaires pour l'année 2025 :

- Le suivi du plan de contrôle Ehpad afin de garder une dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement ;
- La mise en œuvre du plan de contrôle dans les établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap. Ce dernier démarre cette année pour une durée d'au moins trois ans.
- Le contrôle des antécédents judiciaires pour le personnel des établissements sanitaires et médico-sociaux en contact avec des mineurs. Une réflexion nationale est en cours pour l'extension au champ du grand âge. »

♦ L'épidémie de grippe se poursuit

Alors que Santé publique France a annoncé la fin de l'épidémie de **grippe saisonnière** dans l'Hexagone, celle-ci se poursuit en Outre-mer. En Guyane, l'agence de santé publique constate « des variations au cours des dernières semaines, dans un bulletin de surveillance sanitaire diffusé hier. Après une forte hausse, le nombre de consultations pour syndrome grippal était en diminution dans les centres de santé du Maroni. Il est stable et élevé en médecine de ville. Tandis que le nombre de passages aux urgences du CHC et du Chog était en légère augmentation au cours des deux dernières semaines. »

S'agissant des **diarrhées**, « l'activité était à la hausse dans les communes isolées (CDPS et hôpitaux de proximité) et sur le littoral au cours des deux dernières semaines (données des CH de Cayenne et de l'Ouest Guyanais). L'activité était stable en médecine de ville. »

« Le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins au cours des deux dernières semaines était faible (...) L'activité liée au paludisme est en baisse depuis le début de l'année : au total 46 accès recensés depuis le début de l'année dont 27 en janvier, 12 en février, 4 en mars et 1 en avril. »

« Au cours des deux dernières semaines, l'activité globale liée à la **dengue** était relativement faible et stable » avec dix cas en moyenne par semaine.

♦ Lancement du site « Guyane Sport-Santé »

Le réseau sport-santé de Guyane a mis en ligne son site internet. <https://guyane-sport-sante.fr/accueil> Celui-ci est accessible sur ordinateur et sur mobile, depuis quelques jours. « Cette nouvelle plateforme a pour ambition de promouvoir l'offre sport-santé et d'activité physique adaptée (APA) sur le territoire guyanais, tout en facilitant la mise en réseau des acteurs locaux du sport, des professionnels de santé et des habitants », précisent l'ARS, la préfecture et la DGCopop, dans un communiqué commun.

Parmi les fonctionnalités phares du site, les utilisateurs pourront, selon leur profil :

- Pour le grand public : accéder à une cartographie interactive pour trouver l'activité physique qui correspond à leur profil, près de chez eux ;
- Pour les professionnels sportifs : inscrire et faire recenser leurs activités sport-santé sur la plateforme ;
- Pour les professionnels de santé : orienter leurs patients vers des activités physiques adaptées et prescrire de l'APA selon les besoins spécifiques de chaque individu.

Les activités recensées sur la plateforme s'adressent aussi bien à des personnes en bonne santé qu'à des patients atteints de maladies chroniques, avec ou sans limitations fonctionnelles. Un bilan de condition physique sera requis pour les personnes présentant des limitations sévères, afin de les orienter vers les activités thérapeutiques adaptées à leur situation.

♦ Formation sur la prise en charge des patientes atteintes de cancer du sein

Le dispositif spécifique régional en cancérologie Onco Guyane organise une formation sur la prise en charge et le suivi des patientes atteintes de cancer du sein, avec l'organisme Phosphoria. Elle se déroulera les 5 et 6 juin, à Rémire-Montjoly. Son coût est pris en charge par le DSRC.

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- S'approprier les méthodes de diagnostic et les critères de sélection des traitements ;
- Comprendre les conditions de mise en œuvre des traitements pour le cancer du sein ;
- Définir des axes d'amélioration des pratiques afin de garantir une prise en charge globale et soutenante des femmes atteintes de cancer du sein.

[S'inscrire.](#)

♦ Portes ouvertes au pôle autisme de l'Ouest



A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme et des 40 ans de l'Adapei Guyane, l'Adapei organise des portes ouvertes au pôle autisme de l'Ouest, le 16 avril.

Elles se déroulent au 8, rue Léon-Gontran-Damas, de 9 heures à 14 heures.

Confirmer sa présence : p_autisme-og@adapei973.org

♦ Prochaines formations avec Eduprat

Eduprat propose cinq séances de formation du 13 au 16 mai, dans le cadre du DPC.

- Le 13 mai : Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool, avec le Dr Marjorie Garma, de 19h30 à 22h30 au Royal Amazonia, à Cayenne.
- Le 13 mai : Les 1 000 premiers jours de l'enfant, avec le Dr Anna Auguste, de 19h30 à 22h30, au Royal Amazonia, à Cayenne.
- Le 14 mai : Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool, avec le Dr Marjorie Garma, de 19h30 à 22h30 au Mercure, à Kourou.
- Le 15 mai : Choix d'une méthode contraceptive, une décision partagée, avec le Dr Nadia Thomas, à 12 heures au Royal Amazonia, à Cayenne.
- Le 16 mai : La dermatoscopie dans le dépistage des cancers cutanés en médecine générale, avec le Dr Julie Dufour-Bauza, au Royal Amazonia, à Cayenne.

Inscriptions sur le site de l'agence du DPC : <https://www.agencedpc.fr/>

♦ Afterwork d'Onco Guyane à Saint-Laurent-du-Maroni

Le dispositif spécifique régional en cancérologie Onco Guyane organise un afterwork sur les soins de support en oncologie, le 5 mai à Saint-Laurent-du-Maroni. Il se déroulera de 18h30 à 20 heures, à la mairie. Les intervenants seront :

- Elisa Douy, diététicienne au Chog, sur nutrition et cancer ;
- Pierre Jegado, infirmier d'éducation thérapeutique du patient en oncologie au Chog, sur l'ETP en cancérologie.

[L'inscription est gratuite et obligatoire.](#)

♦ Les Assises amazoniennes reviennent du 12 au 14 novembre

La Quinzaine obstétricale vient d'annoncer la date des prochaines Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie. La quatorzième édition se déroulera du 12 au 14 novembre, au Royal Amazonia, à Cayenne. Elle sera présidée par le Pr Louis Marcellin (hôpital Cochin – Port Royal) et sera placée sous le signe de la santé mentale et à la vie professionnelle des soignants. Les sessions de formation précongrès débiteront le 10 novembre.

♦ Congrès médical de l'Amapa, du 19 au 21 juin

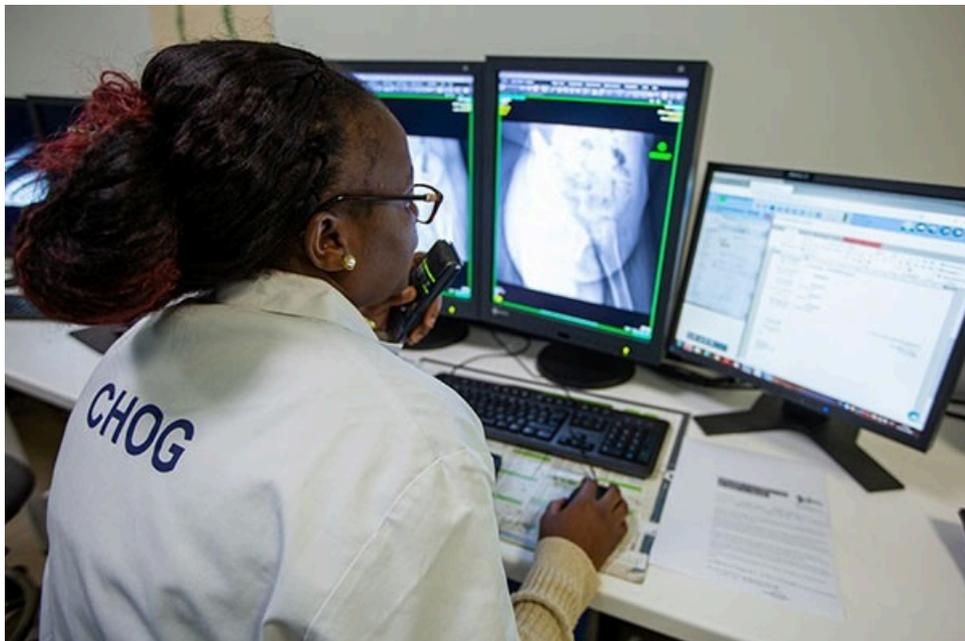
Le troisième Congrès médical de l'Amapa se déroulera du 19 au 21 juin, à Macapa. Au cours de ces trois jours seront abordées des thématiques médicales et de santé publique, « en mettant l'accent sur la réalité amazonienne », précisent les organisateurs :

- Santé publique en zones tropicales et frontalières ;
- Maladies infectieuses et endémiques ;
- Innovation et technologies médicales ;
- Santé des populations autochtones et traditionnelles ;
- Coopération régionale en santé entre le Brésil, la Guyane française et les pays voisins.

[S'inscrire.](#)



♦ Softway présente les prochaines évolutions d'Hopital Manager, lors de la rencontre Au cœur de Pépites



Quelles seront les prochaines évolutions d'Hopital Manager (HM), que ce soit dans sa version hospitalière (dossier patient informatisé, DPI) ou médico-sociale (dossier usager informatisé, DUI) ? Softway Medical, l'éditeur du logiciel, a fait le point hier matin, lors de la rencontre Au cœur de Pépites, organisée par le GCS Guyasis, à Cayenne.

Toute la semaine, le GCS Guyasis a organisé des rendez-vous avec les professionnels, autour de Pépites, la plateforme d'échange et de partage informatisée territoriale en santé. Des visites ont eu lieu dans des établissements des trois organismes gestionnaires qui utilisent cette solution : l'Adapei, les PEP et l'Ebène.



Blaise-Joseph François, directeur de l'Adapei, se souvient de la phase pilote, puisque sa structure a été la première à déployer Pépites dans le médico-social. « Pépites a été conçu pour le sanitaire. Il a fallu expliquer le fonctionnement de nos structures, que dans un hôpital, quand on est guéri, on sort, alors que chez nous, c'est beaucoup plus long. » Les différents intervenants du médico-social ont souligné les difficultés à abandonner à la culture du papier, les besoins de formation en informatique de nombreux agents ou les contraintes liées au fort turn over dans leur activité. Ils ont aussi souligné les avantages du DUI : une visibilité plus rapide sur les rendez-vous, des comptes-rendus harmonisés. Dans les hôpitaux, où le déploiement est quasi terminé, les utilisateurs ont évoqué « l'amélioration de l'accès à l'historique des données des patients, la formalisation et l'uniformisation des bases documentaires des services ». Tous ont en revanche regretté l'absence d'un outil statistique (Business Intelligence).

Hier matin, en annonçant les prochaines évolutions d'Hopital Manager, Softway Medical a indiqué travailler sur la mise à disposition de statistiques depuis l'outil. D'autres projets sont en cours :

- Un module de génération d'ordonnances par les praticiens hospitaliers vers les professionnels de ville ;
- Une amélioration des processus vers les pharmacies à usage intérieur, pour saisir et tracer les médicaments, de la prescription jusqu'à l'administration ;
- Une amélioration des plans de prise en pharmacie pour faciliter la confection des piluliers ;
- Un interfaçage avec les équipements biomédicaux d'anesthésie, pour permettre de consulter directement dans le DPI, avec la génération de courbes ;
- L'édition d'un document donnant un accès rapide et en temps réel aux données au chevet du patient (constantes, traitement...) ;
- Un module Note Clinic pour noter des observations dans le dossier du patient tout en ayant une vision globale, claire et simplifiée de sa situation
- Un écran appelé Documents, en cours de déploiement, permettant de voir tous les documents du patient ou de l'usager sur une même page, y compris les documents d'autres structures utilisant Pépites ou ceux de son dossier médical partagé ;
- Création de nouveaux formulaires pour les ESMS, notamment pour respecter la nomenclature des besoins et prestations Serafin-PH ;
- Des applications pour créer des tableaux de bord par activité, actuellement en phase technique.

■ Une campagne de l'ANSM pour le bon usage des benzodiazépines et apparentés

L'ANSM lance une campagne de sensibilisation au bon usage des médicaments dans le traitement de l'anxiété et de l'insomnie. « En effet, bien qu'efficaces ces médicaments ne sont pas sans risques, rappelle l'ANSM. En France, ces médicaments restent très prescrits et sur des durées trop longues. L'objectif est de sensibiliser le grand public et les professionnels de santé à cet enjeu important de santé publique. Le message consiste à rappeler que dans la prise en charge de l'anxiété et de l'insomnie, ces médicaments doivent être prescrits sur la durée la plus courte possible. Ils constituent une aide temporaire pour atténuer les symptômes et non un traitement de la cause. »

L'ANSM distingue « trois cibles majeures à informer » :

- « Les jeunes adultes de 18 à 25 ans, car près d'une personne sur quatre de moins de 30 ans, prenant ou ayant pris des benzodiazépines, affirme ne pas connaître le risque de dépendance ou celui pour la conduite et l'utilisation de machines.
- « Les seniors de + 65 ans constituent la population la plus concernée par le mésusage. Elle est la plus consommatrice de benzodiazépines. Avec des prescriptions souvent sur de très longues durées et des risques identifiés importants comme les chutes avec des conséquences potentiellement graves.
- « Les professionnels de santé, en priorité les médecins et les pharmaciens. L'enjeu est de favoriser le bon usage de ces médicaments et qu'ils puissent relayer ces messages auprès de leurs patients. »

Offres d'emploi



■ L'Akatij recrute :

- Un infirmier pour ses activités à Saint-Georges (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un éducateur spécialisé en prévention spécialisée pour son dispositif Aceps de Macouria (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Journées des maladies neuromusculaires**, organisées par l'AMF Téléthon, à partir de 18 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Formation** gratuite sur la prise en charge respiratoire à domicile à destination des soignants, organisée par l'AFM Téléthon. [S'inscrire.](#)

► **Conférence** « La toxoplasmose à l'ère de l'anthropocène », par Aurélien Mercier et Lokman Galal (Université de Limoges), dans le cadre des animations scientifiques d'Ecofog, à 11 heures à Silvolab, à Kourou, ou en [visioconférence](#) (mot de passe Ec@fog9731).

► **Pause douceur** de l'association Sonj lanmou, autour du deuil périnatal, de 18h30 à 20 heures au 144 bâtiment Kentia de la cité Jacarandas, à Cayenne.

Samedi 12 avril

► **Journées des maladies neuromusculaires**, organisées par l'AMF Téléthon, de 9 heures à 17 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Fo zot savé.** Le Pr Vincent Ravery, urologue (CHK), répondra aux questions de Fabien Sublet sur les calculs rénaux, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mardi 15 avril

► **Soirée d'information** sur l'accompagnement mère-enfant en sortie de maternité, organisé par le réseau Périnat et la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Webinaire** du Creai Guyane sur la réformation de la tarification des établissements et services pour personnes en situation de handicap, de 9 heures à 12 heures. [S'inscrire.](#)

► **Présentation** d'outils techniques et d'intervention de GPS, avec le Graine sur la santé environnement et les déchets, à 9 heures dans les locaux de GPS, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Mercredi 16 avril

► **Portes ouvertes** du pôle autisme de l'Adapei de l'Ouest, à Saint-Laurent-du-Maroni, de 9 heures à 14 heures.

► **Dépistage de l'hémophilie**, de 9 heures à 12 heures au pôle femme-enfant du CHC, à Cayenne.

► **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

Jeudi 17 avril

► **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

► **Conférence** « La médecine générale, une spécialité d'avenir », en marge des JDS, animée par le Pr Gladys Ibanez, PU en médecine générale et directrice du département universitaire de médecine générale à l'université Paris Sorbonne, à 19 heures au bâtiment DFR Santé (amphi M) du campus de Troubiran, à Cayenne.

► **Afterwork** du Centre de ressources autisme, à destination des parents et proches aidants d'enfants avec autisme : « Vie sexuelle et affective, comment accompagner votre proche ? », jeudi 17 avril de 18h30 à 20h30 chez Gaufrement Bon, à Rémire-Montjoly. Inscriptions : [0594 29 84 24](tel:0594298424) ou cr-autisme@ch-cayenne.fr.

Jeudi 24 avril

► **Rencontre** autour des métiers d'assistant médical et d'infirmier Asalée, organisé par l'ARS et la CPTS, à 19h30, à Kourou. [S'inscrire](#).

Samedi 26 avril

► **Dépistage de la drépanocytose**, organisé par DrépaGuyane, les professionnels du centre de référence de la Drépanocytose et le CHC, au quartier Zone 55 à Saint-Laurent-du-Maroni.

► **Journée de l'infirmier libéral**, organisé par le Sniil, de 10 heures à 16 heures, au lycée Sainte-Thérèse à Rémire-Montjoly.

Lundi 5 mai

► **Afterwork** du DSRC Onco Guyane sur les soins oncologiques de support, pour tout public, de 18h30 à 20 heures à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire](#).

Mercredi 7 mai

► **Atelier pratique** « Maraude et aller-vers », organisé par GPS, de 8h30 à 12 heures à la cité Jacarandas et à Mango, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Samedi 10 mai

► **Conférence** « Les seniors face au cancer », organisé par Awono La'a Yana, à 9 heures à l'auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly, avec les Dr Saran Camara, oncogériatre, Constant Bokoya, biologiste, Jawad Bensalah, radiologue, et Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste.

Mardi 20 mai

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures à la CCIG, à Cayenne.

Jeudi 22 mai

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures dans la salle Andrée-Surlemont de la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni.

Du 19 au 21 juin

► **Troisième Congrès médical de l'Amapa**, à Macapa. [S'inscrire](#).

Les 25 et 26 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

UN RENDEZ-VOUS PAR AN
CHEZ LE CHIRURGIEN-DENTISTE



ON A TOUS
UNE BONNE
RAISON DE
L'OUVRIR!

Soutenu par

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

ufsb
mabouchemasante.fr

AVEC LE SOUTIEN DE

SENSODYNE JUNIA Oral B iO invissalign LISTERINE

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)